



Se déplacer autrement

Contribution à l'enquête publique – Projet de liaison cyclable inter-rives entre le lieu-dit La Bâtie et la commune du Versoud

***Se déplacer autrement* accueille très favorablement ce projet de liaison cyclable entre la Bâtie et le Versoud.**

Cette liaison est classée de niveau 2 faisant partie du réseau principal dans le schéma directeur cyclable du Grésivaudan et de Grenoble-Alpes Métropole voté par le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) à l'automne 2023.

Elle doit constituer une liaison sécurisée reliant les futurs axes Chronovélo de la rive gauche et de la rive droite de l'Isère ainsi que la véloroute « Belle Via ».

Elle permettra de rejoindre, à pied et à vélo, en sécurité :

- Le Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de La Bâtie, grâce à passerelle déjà réalisé sur l'A41,
- La gare de Lancey, avec sa future desserte au 1/4 d'heure en heures de pointe dans le cadre du Service Express Régional Métropolitain (SERM) grenoblois,
- La zone d'activités (ZA) de la Grande Île ainsi que la ZA de Bernin-Crolles depuis Le Versoud et Lancey.

Pour *Se Déplacer Autrement*, cet itinéraire doit être accessible à tous et en particulier aux néo-cyclistes, avec une séparation des flux motorisés pour une sécurité complète.

La réalisation récente par le Département de l'Isère de la Belle Via le long de la RD165 est une réussite, très appréciée des cyclistes et piétons.

Des demandes entendues à la suite de la concertation préalable

Se déplacer autrement se félicite et remercie le SMMAG de l'ajout d'un passage inférieur sous la RD165 pour relier la future passerelle sur l'Isère et la voie verte existante le long du barreau de la Grande île, sécurisant la traversée de la RD165 pour tous, piétons et cyclistes.

Se déplacer autrement tient à saluer l'importante concertation qui a eu lieu sur ce projet : réunions publiques, réunions des associations, et visite sur le terrain avec les techniciens du projet.

Nos demandes

Se déplacer autrement souhaite soumettre deux points d'amélioration régulièrement remontés par les usagers :

- Côté La Bâtie, la traversée cyclable de la RD 165 (route de Lancey) entre le giratoire et le centre équestre doit bénéficier de la priorité sur le trafic routier, comme le passage piéton adjacent.
- Côté Le Versoud, et sur l'ensemble du projet, le jalonnement ne doit pas être oublié, afin de proposer, par exemple, une liaison cyclable, entre le récent aménagement réalisé sur la RD523 dans la traversée du Versoud, la voie verte du barreau de la Grande Île, la Belle Via et le PEM de la Bâtie. Et plus longuement vers la ZA de Bernin-Crolles.

En conclusion

Se Déplacer Autrement accueille, une nouvelle fois, favorablement ce projet indispensable au développement des déplacements à vélo et à pied entre les deux rives du Grésivaudan, félicitant également la collaboration entre le SMMAG, le Département, les communes et les associations. Nous souhaitons sa réalisation rapide.

Cette liaison cyclable est un maillon essentiel de la mobilité douce dans le Grésivaudan. *Se déplacer autrement* attend également la réalisation des quatre axes Chronovélo entre Grenoble et Crolles, entre Grenoble et Brignoud, et les traversées Montbonnot – Domène et Crolles – Brignoud.